

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 32

Artikel: Les maisons de Mélanie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Homme d'ordre. — Le gros monsieur B..., qui a un superbe coup de fourchette, invité chez une dame qui tient scrupuleusement à l'étiquette, s'offre pour découper deux perdreaux. Au lieu de procéder à cette opération sur le plat lui-même, il les pose sans façon sur son assiette.

— A qui, monsieur, destinez-vous le reste ? fit sèchement la maîtresse de la maison.

— Madame, réplique-t-il, je ne compte pas en faire.

Amour paternel. — C'était en temps de crise financière. Un malheureux qui ne se pouvait corriger de sa passion effrénée pour les jeux de bourse, malgré les grosses pertes qu'il a faites, résolut de mettre fin à ses jours. Un de ses amis le surprenant, le pistolet en mains, et prêt à se brûler la cervelle, lui crie : « Arrête, misérable ! »

— Laisse-moi donc, répond l'autre, il faut bien une fois faire quelque chose pour ses enfants !

Pour l'honneur.

Un maître d'état de Nyon avait affaire à traiter avec le syndic de ...

En chemin, il rencontre justement un habitant de ...

— Ah ! à propos, lui demande-t-il, dites-moi un peu quel homme est votre syndic ? J'ai une affaire à traiter avec lui aujourd'hui.

— Notre syndic ? C'est le plus grand coquin de la terre ; il veut du mal à tout le monde. Il m'a fait déjà deux fois mettre à l'amende.

Arrivé au village, le maître d'état entre à l'auberge et profite de questionner aussi l'aubergiste.

— C'est un mauvais drôle que notre syndic, répond le cabaretier, ici, tout le monde le déteste.

En présence du syndic, le Nyonnais trouve un homme très affable, honnête, loyal, avec qui son affaire est tout de suite conclue. Ils descendent à la cave et, au cours de la conversation, le maître d'état, très intrigué, demande :

— Mais, monsieur le syndic, si ce n'est pas une indiscrétion, qu'est-ce que votre emploi vous rapporte ?

— Hélas, mon bon monsieur, pas autre chose que l'honneur.

Au fond du verre. — Mais qu'est-ce donc qui vous a rendu comme ça si bossu ?

— Une imprudence, hélas !... J'ai bu dans un verre malpropre et j'ai avalé un grain de citrouille.

Ne l'oublions pas.

« Du patriotisme ! il n'en faut plus ! » exclament aujourd'hui les hommes qui se croient à la tête du mouvement et s'imaginent avoir le monopole du progrès.

Il y a patriotisme et patriotisme. Il est certain que le patriotisme chauvin, le patriotisme de clocher, dont l'horizon s'arrête aux bornes des frontières politiques, celui que l'on adore sur tout dans les cantines et qui a pour devise : « Il n'y en a point comme nous ! », ce patriotisme là a fait son temps. Mais il en est un autre, d'ordre plus élevé, qui, à l'amour naturel et légitime du sol natal, des mœurs locales, des institutions que s'est librement données la nation, associe l'amour de l'humanité, consacrant ainsi la solidarité universelle. Ce patriotisme là, en élargissant le cercle de nos idées, en donnant un nouvel essor à nos aspirations, en fixant plus exactement la notion de nos devoirs sociaux, triomphera peut-être un jour des mesquines rivalités des partis, qui sont, le plus souvent, l'un des principaux obstacles au véritable progrès.

C'est ce patriotisme large et éclairé qu'il faut défendre contre les attaques des gens d'arrière et d'avant-gardes.

Dans une conférence qu'il donna à Lyon, en 1873, donc immédiatement après la guerre franco-allemande et les événements qui en résultèrent, en France, Legouvé parlait en ces termes de l'hostilité des partis et du tort immense qu'elle cause dans tous les pays. Nous résumons :

« Nous avons aujourd'hui, en France, un ennemi plus terrible que les Prussiens, car il n'occupe pas seulement quelques départements, il s'étend sur le territoire tout entier ; il ne lève pas seulement sur nous des impôts d'argent et de vivres, c'est notre cœur même qu'il dévore, c'est le plus pur de notre sang qu'il empoisonne. Cet ennemi, c'est la haine. Oui, toutes les classes, tous les partis se calomnient ! La paix est dans les choses, la guerre est dans les cœurs... »

... Eh bien, chose étrange, c'est de ce fier et noble sentiment (l'amour du pays) que sont parties toutes les injustices ! Dans notre amour passionné pour notre pays, il nous semble que tous ceux qui ne l'aiment pas de la même manière que nous ne l'aiment pas ; que tous ceux qui ne le servent pas comme nous le trahissent, que tous ceux qui cherchent son relèvement et sa prospérité par d'autres moyens que les nôtres sont des déserteurs de sa cause...

Ah ! que les honnêtes gens se lèvent donc pour étouffer cet immense malentendu. Unissons-nous pour crier à ces malheureux qu'ils ne se haïssent que parce qu'ils ne se connaissent pas ; qu'ils s'injurient que parce qu'ils se calomnient...

Apprenons à ces partis acharnés les uns contre les autres qu'aucun d'eux ne peut à lui seul relever le pays, car chacun d'eux lui est utile ; que c'est de l'alliance seule de toutes ces forces diverses, de toutes ces croyances diverses, de toutes ces lumières diverses que peut sortir l'œuvre du salut national...

Oui, c'est seulement par l'union et le dévouement de tous ses enfants que la patrie peut être heureuse et prospère.

« N'oubliez pas, disait Eytel, en terminant une lettre qu'il adressait de Berne à la compagnie vaudoise de carabiniers d'élite n° 4 — il en était le capitaine — à la fin de la campagne de 1847, n'oubliez pas surtout que, si vous êtes quelque chose, c'est par la patrie qui fait tout pour vous, par son indépendance, par ses institutions politiques et militaires. Vous devez à cette mère votre vie et vos biens ; soyez toujours prêts à verser avec joie votre sang pour sa défense et pour sa gloire. »

Qu'est-ce que le melon ? — A table, après déjeuner, on discute :

Le melon est-il un légume ? est-il un fruit ?

Les avis, partagés, se discutaient, quand une jeune blonde, l'invitée, intervint :

— Etes-vous drôles ? Le melon ? mais c'est un hors-d'œuvre !

Robe de poule. — Bébé va rôder à la cuisine et aperçoit la bonne occupée à plumer une poule.

— Tiens, dit-il, pourquoi que tu la déshabilles ?

J'ai du bon tabac.

Il y avait, à Grandson, un marchand de colliers pour chevaux et de harnais. Il tenait une petite boutique, où il vendait aussi des bretelles en osier pour les brantes, des manches de fouets et une quantité d'autres objets d'usage courant à la campagne.

Trois jours de la semaine, au moins, il allait travailler à la journée chez des propriétaires. C'est en revenant, le soir, qu'il cueillait, dans les haies ou dans la forêt, les bois — bois de lune — dont il confectionnait les manches qu'il vendait dans sa boutique.

Un jour, il est surpris par le juge de paix. « Je suis flambé ! » pensa-t-il tout d'abord. Puis, se remettant, il planta prestement ses manches en terre et feignit de chercher quelque chose.

— Ah ! c'est toi, Daniel, lui fait le juge ; je me disais justement : mais qui du diable peut foutimasser à ces heures, dans ce coin. Que fiches-tu là ?

— Eh bien, monsieur le juge, je suis venu à la chasse au lièvre.

— Laquelle tu me dis là ! A la chasse au lièvre ? Mais, tu n'as pas de fusil ?

— J'en ai pas besoin.

— Alors, comment fais-tu ?

— Je m'en vais vous expliquer, monsieur le juge. Je prends une grosse tabatière, pleine de tabac pour les lièvres. Vous savez que, ces drôles de bêtes vont toujours faire leurs « petolès », comme on dit, au respect que je vous dois, vers une pierre. Comme ça, contre le soir, elles reviennent vers la pierre, on ne sait pas pourquoi, et se mettent à fouiner la terre. Alors, vous concevez, quand j'ai trouvé une de ces pierres, où y a donc des « petolès », je sème du tabac tout autour. Le lièvre renifle ce tabac et ça le fait éternuer tellement et si fort qu'y se tape la tête contre la pierre et qu'y s'assomme. J'ai plus qu'à le ramasser.

Tout content de la recette, le juge pensa : il n'en faut rien dire à personne ; je m'en vais aussi essayer.

L'estatue. — Taquenot et sa femme s'arrêtent dans un musée devant une reproduction de la Vénus de Milo.

— Hé mon t'as t'y possible ! s'écrie M^{me} Taquenot, cette estatue qui a les bras ébriqués !... Je m'étonne bien qui a pu ça faire !

LE MARI. — Fichons vite le camp, pour pas qu'on dise que c'est nous.

Le cœur qui parle. — La grosse Sabine et son bon ami se promènent au clair de lune sur le nouveau pont de Chauderon.

Lui. — Quand t'es-tu aperçue pour la première fois que ton cœur parlait pour moi ?

ELLE. — C'est en voyant que je me mettais en colère chaque fois que tes camarades t'apelaient : gros gniagnou !

Les maisons de Mélanie. — Daniel de la Scie, rayonnant de joie, annonce à un de ses amis qu'il va épouser la Mélanie.

— Est-ce qu'elle a du bien ? demande l'ami.

— Alors !... Elle a quatre maisons.

— Kaisé-té, fou !

— Oui, quatre maisons où elle va faire la lessive.

Au buffet de Beaumaroch. — « Garçon, qu'est-ce qu'on vous doit ? J'ai une langue de bœuf, et ma femme un foie d'oie. »

Le problème du 29 juillet. — Le nombre des clients servis à l'Hôtel-de-Ville d'Yvonand, le jour en question, était de 120. Voici les noms de nos lecteurs qui ont donné cette réponse : MM. E. Rosenstiel fils et Frédéric Rod, Lausanne ; J. Pavillard fils, La Rosiaz sur Pully ; R. Maillard, villa Marguerite, Vevey ; L. Dénéréaz, café Central, Echallens ; E. Dupraz, Hôtels Seiler, Zermatt ; Ch. Ossent, Morges ; Uldry, Courtepin ; Margot, boulanger, l'Isle ; M^{mes} F. Chollet, Neuchâtel ; Louis Monod, M^{lle} F. Fonjallaz, Epesses. Une réponse sans signature.

Le sort a désigné pour la prime offerte par le Conteur, M. Ch. Ossent, Morges.

Rappelons en outre que les deux derniers vers de ce problème, qui nous a été envoyé par le tenancier même de l'Hôtel-de-Ville d'Yvonand, étaient ceux-ci :

Cherchez donc le total ; c'est bien facile à faire,
Et si vous le trouvez, je vous offre un bon verre.

Deux de plus. — En présence du succès persistant, il dut être organisé deux représentations supplémentaires du *Paysan de l'Avenir*, de MM. Mayor et Waldner. L'une a eu lieu mardi dernier ; la seconde est fixée à ce soir, samedi, à 8 heures. La pièce est intéressante à plusieurs points de vue, elle est bien interprétée et la mise en scène, réglée par M. Huguenin, président de *La Muse*, irréprochable. Les hésitations fâcheuses de la première ne se sont pas reproduites.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.